



## Rapport 2016-DAEC-240

28 novembre 2016

### du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat 2016-GC-107 David Bonny/René Thomet – Des véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène pour le parc automobile de l'Etat

#### 1. Introduction

Par postulat déposé et développé le 8 septembre 2016, les députés David Bonny et René Thomet demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir étudier de plus près l'achat de véhicules hybrides avec une batterie électrique et une pile à combustible à hydrogène comme prolongateur d'autonomie, tels qu'ils sont développés par la société Swiss Hydrogen SA, implantée dans le parc technologique BlueFactory. Ils demandent également que le Conseil d'Etat étudie l'opportunité d'intégrer ce type de véhicules dans son parc automobile.

Dans le cadre de sa stratégie Développement durable, le Conseil d'Etat a exprimé sa volonté d'intégrer des critères de durabilité dans ses achats de fournitures. C'est pourquoi il a édicté le 21 juin 2016 une directive relative à l'achat des véhicules de l'Etat, qui vise à favoriser des véhicules présentant un profil environnemental favorable. Cette directive relève dans les alinéas 3 et 4 de l'article 2 que le recours à des types de motorisation alternatifs, tels les véhicules hybrides, électriques ou à gaz, peut être justifié selon les besoins et que lors du choix du type de motorisation, les unités administratives tiennent compte des coûts d'achat et d'utilisation du véhicule.

#### 2. Évaluation de l'offre de Swiss Hydrogen SA

La société Swiss Hydrogen SA développe des piles à combustible qui fonctionnent à l'hydrogène et qui peuvent être intégrées dans des véhicules électriques existants. L'objectif de cette société est de prolonger l'autonomie de ces véhicules en triplant leur énergie grâce aux piles. Aujourd'hui, Swiss Hydrogen SA propose, en partenariat avec le groupe Renault, un équipement de la Kangoo Z.E. (Z.E. = Zéro Emission) avec des piles à combustible. Le prix pour l'équipement d'une Renault Kangoo Z.E. avec un «Fuel Cell Range Extender» s'élève à 42 000 francs, respectivement à 39 000 francs pièce pour l'équipement de 5 véhicules et à 37 000 francs pièce pour l'équipement de 10 véhicules. La société informe qu'à partir de l'équipement de 10 unités, il est possible d'obtenir une subvention de l'Office fédéral de l'énergie à hauteur de 5000 à 10 000 francs par véhicule. La station de remplissage d'hydrogène de Swiss Hydrogen SA sera à disposition pour

ces véhicules équipés dès qu'elle sera installée à BlueFactory à Fribourg, ce qui est prévu pour fin 2016.

Le Conseil d'Etat salue l'implantation de Swiss Hydrogen SA dans le canton de Fribourg et apprécie le potentiel qu'offre un tel équipement, qui permet de prolonger considérablement l'autonomie de véhicules n'émettant aucun polluant atmosphérique ni gaz à effet de serre durant leur conduite. Il relève cependant que l'achat d'un tel équipement va de pair avec celui d'une Renault Kangoo Z.E. 100% électrique, qui vaut selon catalogue 25 000 à 29 000 francs. Les coûts totaux d'un véhicule électrique équipé d'une pile à combustible à hydrogène se monteraient donc à environ 69 000 francs.

L'Etat de Fribourg a une gestion de son parc de véhicules décentralisée. C'est-à-dire que chaque unité administrative achète et gère sa flotte de manière indépendante, sous réserve du processus budgétaire.

#### 3. Conclusion

En conclusion, et conformément à sa directive relative à l'achat des véhicules de l'Etat qui permet le recours à des motorisations alternatives, le Conseil d'Etat est prêt:

- > à informer ses unités administratives au sujet des piles à combustible de Swiss Hydrogen SA;
- > à leur recommander l'achat d'un véhicule électrique équipé d'une pile à combustible à hydrogène
- > à adapter, si nécessaire, la directive applicable.

Le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à prendre acte de ce rapport.